

PRIX URBAN ART FAIR X LEFRANC BOURGEOIS

«REDESSINER LA VILLE»



PRIX

Lefranc Bourgeois et Urban Art Fair s'associent et lancent le prix LB x UAF.

Destiné à soutenir chaque année un grand talent émergent français ou international, ce prix offrira au Lauréat la possibilité d'exposer en solo show à Urban Art Fair, du 1^{er} au 4 avril 2027 au Carreau du Temple.

Fondée en 1720, Lefranc Bourgeois développe depuis plus de trois siècles des couleurs et matériaux destinés aux artistes, en plaçant l'innovation au cœur de son savoir-faire.

Créée en 2016, Urban Art Fair est la première foire internationale dédiée à l'art urbain et réunit chaque année au Carreau du Temple galeries, artistes, collectionneurs et professionnels du secteur.

THÈME

Le thème de cette première édition est « Redessiner la ville ».

À l'aube d'une nouvelle décennie, Urban Art Fair et Lefranc Bourgeois ont souhaité articuler la thématique de ce premier volet autour de l'art et la ville. Un sujet qui nous tient à cœur, notamment grâce aux nombreuses passerelles qu'il pourra créer entre la peinture, la construction, le design, la poésie, l'imaginaire...

JURY

Cécile Larrigaldie

Directrice culture des Galeries Lafayette

Ugo Gattoni

Créateur de l'affiche des Jeux Olympiques Paris 2024

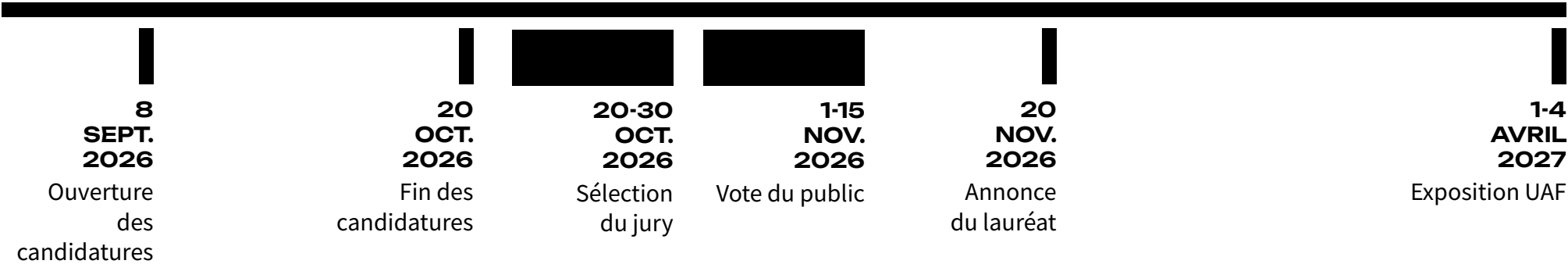
Marie Vincent

Directrice de la communication Lefranc Bourgeois

Yannick Boesso

Fondateur et directeur artistique d'Urban Art Fair

CALENDRIER



CONDITIONS

L'appel à candidatures s'adresse à l'ensemble des artistes, sans distinction d'âge, de nationalité ou de pratique.

La personne lauréate aura la possibilité de créer et d'exposer une installation à Urban Art Fair, du 1er au 4 avril 2027 au Carreau du Temple, sur un mur de 8 mètres. Le projet pourra associer une réalisation en atelier et une intervention in situ. Une enveloppe de 1 000 € sera allouée à la production de l'installation.

Toutes les pratiques et tous les médiums sont admis. Le projet devra toutefois intégrer la peinture à un moment de sa conception ou de sa réalisation, sous quelque forme que ce soit.

Les œuvres présentées pourront être finalisées ou en cours de conception. Les éléments fournis devront permettre au comité de sélection de se faire une idée aussi précise que possible du projet proposé.

Pour participer, chaque candidat-e devra transmettre un dossier de 10 pages maximum, présenté sous la forme d'un document PDF et comprenant obligatoirement les éléments suivants :

- Un curriculum vitae et/ou un portfolio dont le contenu aura été sélectionné en fonction de sa pertinence vis-à-vis du projet présenté ;
- Une note d'intention ;
- Des visuels de travaux finalisés ou préparatoires ;
- Une fiche technique accompagnée de visuels en couleur, des œuvres légendées ; titre, année, dimensions, matériaux et poids, d'une fiche technique d'accrochage si nécessaire et de tout document ; croquis, image, projet de scénographie, ou tout autre, que le-la candidat-e juge utile à la compréhension et à l'appréciation du projet.

Le dépôt d'un dossier incomplet rendra la candidature caduque.

L'envoi des candidatures se fait uniquement par voie électronique. Le dossier PDF devra être envoyé au plus tard le 20 octobre 2026 à 23h59 à l'adresse suivante : prix@urbanartfair.fr
Toute candidature reçue après cette date ne sera pas examinée.

MODALITÉS

I. Droits et garanties

Les artistes candidat·es et sélectionné·es déclarent expressément détenir l'ensemble des droits nécessaires sur leur œuvre et sur les éléments composant leur projet, notamment les images, musiques et contenus sonores, leur permettant de participer au Prix LB x UAF.

Ils garantissent Urban Art Fair et Lefranc Bourgeois contre tout recours ou toute action engagée par une personne ayant participé ou non à la production de l'œuvre et susceptible de faire valoir un droit de quelque nature que ce soit sur celle-ci.

II. Autorisation de cession et d'exploitation

Les noms et photographies des artistes dont les projets seront retenus par le jury pourront être utilisés sur les supports de communication du Prix LB x UAF, d'Urban Art Fair et de Lefranc Bourgeois : sites internet, presse papier, catalogue, newsletters et réseaux sociaux.

Dans le cadre de sa participation au Prix LB x UAF, chaque artiste autorise la présentation de son œuvre et des éléments composant son projet au jury. La personne lauréate autorise l'exposition de son œuvre à Urban Art Fair, du 1er au 4 avril 2027 au Carreau du Temple.

Les artistes cèdent par ailleurs les droits patrimoniaux nécessaires à la reproduction et à la représentation de leur œuvre pour toute utilisation non commerciale liée à l'organisation, à la production, au déroulement et à la communication du Prix LB x UAF.

Urban Art Fair et Lefranc Bourgeois s'engagent à ne recourir à aucune exploitation des œuvres en dehors de celle nécessaire à la communication, à la production et au déroulement du Prix LB x UAF et de tout événement qui y est directement lié.

Cette cession est valable pendant toute la durée du Prix LB x UAF et les deux années suivantes, afin de permettre à Urban Art Fair et à Lefranc Bourgeois de communiquer sur l'édition 2027 et de promouvoir les éditions suivantes.

Une enveloppe de 1 000 € sera allouée à la personne lauréate pour la production de l'installation présentée à Urban Art Fair 2027.

III. Annulation et modifications

Urban Art Fair et Lefranc Bourgeois se réservent le droit de modifier, suspendre, interrompre, reporter, annuler ou proroger le Prix LB x UAF si les circonstances le nécessitent, sans que leur responsabilité puisse être engagée de ce fait.

L'équipe organisatrice se réserve également le droit de modifier l'emplacement ou les modalités de présentation de l'œuvre exposée afin de respecter les contraintes et les normes de l'espace d'exposition.

IV. Dégradation

Urban Art Fair et Lefranc Bourgeois ne pourront pas être tenus responsables de toute dégradation éventuelle et fortuite de l'œuvre lors de son installation, du vernissage, de l'exposition, du finissage ou de son démontage.

L'artiste

Je soussigné.e

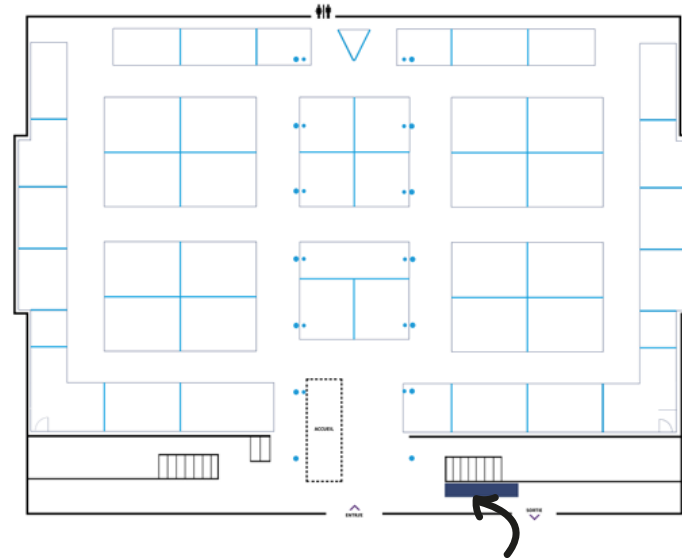
.....
.....

atteste avoir pris connaissance
des conditions mentionnées aux
paragrophes I, II, III et IV et déclare
y adhérer.

Date :

Signature :

LIEU (PLAN)



**Emplacement du WALL
dans la foire**

